



SECTION
ILLE-ET-VILAINE

Rennes le 29 août 2024

ASSEMBLEES GENERALES DE LA SECTION D'ILLE ET VILAINE ET DU COMITE DE DINARD.

Les assemblées générales de la section d'Ille et Vilaine de la SMLH et du comité de Dinard auront lieu **le 4 octobre 2024** matin au Lycée Hôtelier Yvon Bourges (27 rue de la Croix Guillaume, 35800 Dinard).

1°. Déroulement :

- A partir de 09H00, accueil des participants (café et viennoiseries) et émargements
- 09H30 : mot d'ouverture par les présidents de section et du comité de Dinard.
- A partir de 09H40 :
 - o Assemblée générale du comité de Dinard et élections du nouveau bureau,
 - o Assemblée générale de la section d'Ille et Vilaine.
- A partir de 11H15 (en présence des conjoints et invités)
 - o Compte-rendu de l'AGE et de l'AG nationales de Brest,
 - o Point d'actualité par le président de section.
- 12H00 : vin d'honneur,
- 12H45 : déjeuner (sur réservation).

✂-----✂

2°. Bulletin de participation à la réunion du 4 octobre 2024 :

(coupon à adresser **pour le 20 septembre 2024** terme de rigueur au **lieutenant-colonel (er) Alain Miche, président du comité de Dinard, 541 rue des Hayes, 35800 Saint-Lunaire**)

NOM :

PRENOM :

COMITE :

Participera :

- | | | |
|--|-----|-----|
| - A la réunion annuelle du 4 octobre | OUI | NON |
| - Au déjeuner (prix par personne : 38 €) | OUI | NON |
| - Sera accompagné (cf. point 3) | OUI | NON |

Ci-joint un chèque à l'ordre de SMLH 35 de 38 € x personne , soit€

La personne, qui m'accompagne, assistera à la conférence organisée par le comité de Dinard : OUI NON

Ne pouvant être présent, je donne pouvoir pour me représenter à :

NOM :

PRENOM :



**SECTION
ILLE-ET-VILAINE**

3°. Dispositions diverses :

- Port de l'insigne complet de la Légion d'honneur,
- Présence du drapeau du comité de Dinard.

- Chaque membre du comité de Dinard ou de la Section peut se faire accompagner – à ses frais - de son conjoint et/ou de plusieurs autres personnes.

- La conférence organisée par le Comité de Dinard au profit des accompagnants sera prononcée par le docteur Marc Bonnel, président de l'Association Histoire et Patrimoine du Pays de Dinard/Rance/Émeraude. Il évoquera le développement de Dinard balnéaire à la Belle Epoque (1850-1914).

- Covoiturage conseillé.
- Stationnement :
 - Petit parking du lycée hôtelier,
 - Rues voisines.